

Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 16 (3)

Auteurs : Tisserant, Alexandre (1822-1896) ; Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Présentation de la collection 124 copies de lettres réalisées à la presse à copier, rédigées par Alexandre Tisserant entre le 24 août 1879 et le 8 septembre 1880, dont 1 lettre envoyée à Godin et 11 lettres rédigées au nom de Godin.

Registre de copies de lettres (H. 285 x L. 220 mm) comprenant 149 folios numérotés de 1 à 248 et 21bis. Un index alphabétique de 20 folios à onglets intercalés avec des feuilles de couleur rose complète le registre. Celui-ci est relié avec plats cartonnés couverts d'une toile grise et dos en cuir ou simili de couleur verte. Sur le dos de la reliure est collée par-dessus l'étiquette rouge du registre une étiquette, lacunaire, sur laquelle a été manuscrit à l'encre noire : « [1]879 août | à | 1880 août | Tisserant ». L'estampille de la bibliothèque du Cnam est apposée sur les folios 1r et 148v. Le registre est composé de lettres d'Alexandre Tisserant, avoué à Nancy, conseiller juridique de Jean-Baptiste André Godin et ami de ce dernier et de Marie Moret. Les lettres sont rédigées à Guise à l'occasion des séjours de Tisserant au Familistère de Guise. Les lettres traitent des affaires juridiques de Godin. Seules les 12 lettres rédigées par Jean-Baptiste André Godin ou reçues par lui ont été traitées dans le cadre de la présente édition.

Les documents de la collection

12 notices dans cette collection

En passant la souris sur une vignette, le titre de la notice apparaît.

Les 10 premiers documents de la collection :

Quinzième août 1879.

Monsieur Godin, manufacturier à
Givry.

Je vous envoie réception de votre honorerie en date d'hier.
Il m'a été remis par vous une lettre de M. Dubet,
avocat à Châteauneuf, relatif de la faillite Godin.
Dont la teneur est ainsi par cette lettre, il ne vous reste que le recours
dispensé autorisé par l'art. 563 de la loi de Commerce. Les autres créances
le dividendes à ce jour sont de trop minime importance pour que vous vous
occupiez aux frais de le recouvrer.
Après, je vous prie, avec civilité respectueuse.

A. Tisserant.

[Alexandre Tisserant à Jean-Baptiste André Godin, 24 août 1879](#)

Tisserant, Alexandre (1822-1896)

Mots-clés : [Finances d'entreprise](#), [Procédure \(droit\)](#)

Paris 17. 2^{de} 1879.

Monsieur Falaize, avocat
à Paris.

Je suis en possession de votre honneur en date d'hier et de la
communication qu'elle contient de la part de M^r Louis Godin
l'insinuation faite de la situation de la Société sur mes lettres, je constate
que mes honoraires à son égard imputables sur la provision de fr. 400 000.
que les comptes le jugement du 3 avril 1879 et monstrent être à 333 332.26
qu'en conséquence, je me trouve en libéré de cette provision en les
payant la différence, soit fr. 66 667.74.

Vous m'avez parlé de cette situation à votre compère qui vous
tenant la réclamation de M^r Louis Godin et de provisions que je me tiendrais
prêt à payer et réclamer de quatre mille six cent quarante
sept francs quatre vingt centimes pour solde de la provision sous l'ég.
N^o 1000. Monsieur, mes civilités respectives.

Pour M^r Godin
St. Vincent

[Jean-Baptiste André Godin à Alfred Falaize, 17 décembre 1879](#)

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Mots-clés : [Finances personnelles](#), [Procédure \(droit\)](#)

Paris 2 février 1880.

Monsieur Moret, avocat à la
Cour de Cassation.

Paris.

Monsieur,

M. Poullet, qui n'est ni un agent des pouvoirs de moi, ni le maître
de vos impôts, la mission dont il vous a chargé en votre qualité de
pouvoir contre l'arrêt rendu le 24.9.78 par la Cour d'Amiens contre
M. E. Brulon et J. P. P. et moi, se réduit à vous faire la
suaire de vos intérêts et de vos pouvoirs dans le litige qui se
lit. devant.

Quelle loi, Monsieur, me fera connaître la provision que
j'aurai à vous faire. Je m'exprime en la voie d'admission.

M. Poullet à lui-même ne permet pas de suspendre avec vous de
monnaie. J'attache le plus grand prix à son succès.

Après, Monsieur, l'honneur de son propre intérêt à lui.

Godin

[Jean-Baptiste André Godin à Arthur Moret, 2 février 1880](#)

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Mots-clés : [Procédure \(droit\)](#)

Monsieur ~~Éthiou~~ Pérou, imprimeur.
Paris.

J'ai l'honneur de vous envoyer deux ou trois
nouvelles pages à imprimer comme celles que je vous ai
envoyées avant hier.

Le papier est blanc ou orange blanc et est prêt à imprimer.
Le titre des notes qui ne doivent pas être reproduites.

Je ne vous envoie rien encore à Nancy. Je pourrai dans
votre lettre être en votre bureau.

Agnès, Mathieu, mes vives et affectueuses
salutations.

Paris. M. Godin.

J. Vinciguerra.

J'ajoute une 2^e page.

[Jean-Baptiste André Godin à madame Éthiou-Pérou, 23 octobre 1879](#)

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Mots-clés : [Imprimerie](#)

7 juillet 1880

Madame V^e Étienne Pérou imprimeur
Louvain.

J'espère que vous n'avez pas de nouvelles de cet homme qui
est dans la prison qui vous lui a été remis, sans même l'être
le 11. pour l'ancien prisonnier pour le même crime de l'ancien
imprimeur p. 107.

Le plus pénible est de la p. 107. Je ne puis en parler
avec la peine et le travail qui a été fait, car le fait de
p. 107. inconnu. Il y a de une correction plus importante
à l'égard du grand public. Dans les additions qui ont augmenté
le nombre de p. 107.

Je vous en prie, avec le règlement qui se fera, une
révision de ce qui a été mis en œuvre, car pour un homme
comme - l'homme, l'homme pour l'homme.

A. 107. 107. M. Lacroix

[Jean-Baptiste André Godin à madame veuve Étieu-Pérou, 7 juillet 1880](#)

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Mots-clés : [Finances personnelles](#)

Sainte-Juste, le 22 août 1880.

Monsieur Landrin, notaire
à Paris

Le Président qui M. Godin a pu en tirer le P. Landrin
d'après ce que j'ai vu en votre ville à son sujet, il est évident
à votre égard, j'ai eu l'impression que vous n'avez
peut-être pas à la connaissance de la situation, mais ce n'est pas
à moi de le dire, mais ce n'est pas à moi de le dire, la situa-
tion est telle qu'elle est, le P. Landrin n'a pu en tirer le P. Landrin
et ce n'est pas à moi de le dire, mais ce n'est pas à moi de le dire
la situation.

Je suis très intéressé par la situation, mais ce n'est pas à moi
de le dire, mais ce n'est pas à moi de le dire, la situa-
tion est telle qu'elle est, le P. Landrin n'a pu en tirer le P. Landrin
et ce n'est pas à moi de le dire, mais ce n'est pas à moi de le dire
la situation.

Jean-Baptiste Godin,
Par M. Godin,
B. Godin.

[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Landrin, 22 août 1880](#)

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Mots-clés : [Procédure \(droit\)](#)

Monsieur Riche, liquidateur de la succession
de Monsieur

à Paris.

Monsieur,

M. Godin me vient annoncer qu'il a reçu de vous la somme de 20 francs
par laquelle je me l'impose de répondre.

Le 15 juillet 1877, M. Godin a été par l'intermédiaire de M. Riche, par votre
intermédiaire le 15 de la M. Riche, s'adressant à M. Riche par lequel je suis parvenu à
parvenir à la fois aux liquidations de M. Godin et moi, en date du 15 juin 1876.

M. Riche a remis à M. Godin deux pièces à payer.

Le 15 juin même année, j'ai répondu au nom de M. Godin - par lequel je suis parvenu à
l'état de paix, j'y remarquais une somme de fr. 228. 55, deux fr. 50 pour avoir été au
travail lors de la période de la période par M. Godin et par lequel je suis parvenu à
parvenir à la fois aux liquidations de M. Godin et moi, en date du 15 juin 1876.

M. Riche a remis à M. Godin deux pièces à payer. Le 15 juin même année, j'ai répondu au nom de M. Godin - par lequel je suis parvenu à
l'état de paix, j'y remarquais une somme de fr. 228. 55, deux fr. 50 pour avoir été au
travail lors de la période de la période par M. Godin et par lequel je suis parvenu à
parvenir à la fois aux liquidations de M. Godin et moi, en date du 15 juin 1876.

M. Riche a remis à M. Godin deux pièces à payer. Le 15 juin même année, j'ai répondu au nom de M. Godin - par lequel je suis parvenu à
l'état de paix, j'y remarquais une somme de fr. 228. 55, deux fr. 50 pour avoir été au
travail lors de la période de la période par M. Godin et par lequel je suis parvenu à
parvenir à la fois aux liquidations de M. Godin et moi, en date du 15 juin 1876.

M. Godin me vient annoncer qu'il a reçu de vous la somme de 20 francs par laquelle je me l'impose de répondre.

[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Riche, 6 juillet 1880](#)

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Mots-clés : [Finances personnelles](#), [Procédure \(droit\)](#)

Monsieur Tavernier, ingénieur
à Paris.

Monsieur.

L'affaire de M. Godein contre M. L. Brucher et fils est jugée pour
être plaidée à l'audience de la Cour à Paris le 11. 9^{ème} prochain. Vous
sçavez qu'il y a maintenant une certaine ingouise à nous tenir prêts. Je vous
donne vos connaissances de ma vie et en tout les recherches que vous avez
été chargé dans l'intérêt de M. Godein au sujet de l'emploi antérieur au brevet
Godein, de pièces purement métalliques prises sous le table de moule pour le
moulage et la fabrication des pièces creuses à une seule ouverture en fût de fer
ou de tout autre métal.

Agissez, Monsieur, à l'honneur de mes sentiments les plus distingués.

Pour M. Godein.

M. Hincin.

[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Tavernier, 12 septembre 1879](#)

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Mots-clés : [Brevets d'invention](#), [Procédure \(droit\)](#)

le 9 février 1880

Messieurs le Greffier du Tribunal de
Commerce,

St. Quentin.

Le trouble dont je suis victime de la faillite de M. Chausson, m'a
entraîné, à St. Quentin, et de trop peu l'importance pour que je sois habilité
tôt de ma seule vie de me faire présenter à la réunion de l'assemblée générale
vous m'avez envoyé.

Je vous prie de faire connaître au liquidateur qui sera nommé, ma situa-
tion de ma vie et le montant de ma créance qui s'élève en principal, frais de
port et de retour à fr. 11, 11, dont je pourrais être trop heureux de me
faire la répartition.

Agarde, Monsieur, mes remerciements et l'assurance de ma parfaite satis-
faction.

Jean B. Godin.
St. Quentin

[Jean-Baptiste André Godin au greffier du tribunal de commerce de Saint-Quentin, 9 février 1880](#)

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Mots-clés : [Finances d'entreprise](#), [Procédure \(droit\)](#)

Tous les documents : [Consulter](#)

Fiche descriptive de la collection

Auteur·e

- Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
- Tisserant, Alexandre (1822-1896)

Date(s)

- 1879-08-24
- 1880-09-08

SourceFG 16 (3)

ContenuCorrespondance

Informations sur l'édition numérique

Source FG 16 (3)

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Contributeur(s) Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Citation de la page

Collection *Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 16 (3)*, consulté le {date-consulte} sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/collections/show/66>

Collection créée par [Frédéric Panni](#) Collection créée le 27/12/2023 Dernière modification le 17/10/2024